



**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MISE EN PLACE DE L'OBSERVATOIRE SCIENTIFIQUE PARTICIPATIF DE LA MÉTHANISATION DANS LE LOT

Cahors, le 22 janvier 2021

La sous-préfète de Gourdon présente les conditions de mise en place de l'observatoire scientifique participatif

Michel Prosic, préfet du Lot, en lien avec Catherine Marlas, présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy, a décidé de concrétiser rapidement la mise en œuvre de l'observatoire scientifique participatif de la méthanisation dans le Lot. Il s'agit du premier observatoire scientifique et participatif de la sorte en France. Son action permettra de récolter des données scientifiques sur l'impact de l'activité de la méthanisation sur l'environnement dans le Lot tout en portant une attention particulière aux préoccupations des riverains et des associations.

Un travail important a été mené fin 2020 par les services de l'État et les différents partenaires, dont en premier lieu le Parc naturel régional des Causses du Quercy, animé par Hélène Hargitai, sous-préfète de Gourdon. Il a permis d'aboutir à la rédaction d'un projet de règlement intérieur posant l'organisation de l'observatoire sous la présidence du Parc, autour d'un comité de pilotage composé d'un référent technique et d'un référent scientifique.

Ce document a été présenté ce jour, vendredi 22 janvier 2021, lors d'une visioconférence, à l'ensemble des membres des différents comités locaux de suivi de la méthanisation du Lot, qui ont pu exprimer leur avis sur le projet. Elus, riverains, représentants d'associations et exploitants des unités de méthanisation ont été invités à se positionner sur l'un des six groupes de travail qui permettront à terme d'apporter un éclairage scientifique sur la méthanisation dans le Lot, sur l'usage du digestat et sur l'évaluation de l'impact environnemental de la méthanisation :

- le suivi des impacts potentiels sur les abeilles, les pollinisateurs et l'avifaune ;
- le suivi des impacts potentiels sur la microfaune des sols ;
- la valeur agronomique du digestat ;
- le suivi des risques de percolation ;
- le suivi de la qualité des eaux souterraines ;
- le suivi de la qualité de l'air et des nuisances olfactives.

Le calendrier de l'observatoire sera d'établir la méthodologie scientifique et les actions à mener pendant la première année de fonctionnement (2021), puis de mener les expertises au sein des groupes de travail pendant les 4 années suivantes (jusqu'en 2025). Les recherches de financements pour le fonctionnement de l'observatoire et pour la prise en charge des coûts de l'expertise et des analyses scientifiques pourront se poursuivre sur ces bases.

« Je me félicite de la tenue et du climat de coopération qui ont prévalu à l'occasion de cette réunion. Les conditions sont réunies pour que nous avançons ensemble et fassions de cet observatoire un lieu d'expertise scientifique et de travail participatif utile à tout le territoire » a conclu la Sous-Préfète de Gourdon.

**Pôle de la communication
interministérielle de l'État**

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16
pref-communication@lot.gouv.fr

Place Chapou
46009 Cahors Cedex